



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-126

Déposé le : 27.02.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Favoriser l'égalité dans l'administration vaudoise : quels constats et quelle stratégie pour la nouvelle législature

Texte déposé

Un des objectifs prévus dans le Programme de législature 2017-2022 prévoit, sous le point 1.10. *Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la société et au sein de l'État*, est de « favoriser une représentation égalitaire des femmes et des hommes dans tous les métiers, secteurs et niveaux hiérarchiques de l'administration cantonale ».

Ce n'est pas la première fois qu'un tel objectif apparaît dans le programme du Conseil d'État qui avait adopté en 2004 un Plan pour l'égalité¹ contenant trois volets :

- Un règlement relatif à l'égalité au sein de l'ACV, lequel précise les options prioritaires de la politique de promotion de l'égalité ;
- Une analyse annuelle de l'évolution de la situation des femmes dans l'administration vaudoise ; publication des données et présentation d'un rapport au Conseil d'État qui détermine les éventuels ajustements nécessaires ;
- La mise en œuvre de mesures concrètes afin d'améliorer la conciliation entre les activités professionnelle et familiale, d'augmenter la proportion de femmes aux postes à responsabilités et de sensibiliser le personnel et les cadres.

Le plan d'action faisait suite à une enquête du Bureau de l'égalité et du Service de recherche et d'information statistiques de 1999 intitulée "Conditions de travail et égalité entre les sexes dans l'administration cantonale vaudoise".

Nous pouvons saluer le bien fondé des mesures mises en œuvre qui ont contribué à la promotion de

¹<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/egalite/egalite-entre-femmes-et-hommes/administration-cantonale/mesures-prevues/>, visité le 12 février 2017.

l'égalité et à l'amélioration des conditions de travail. Je pense notamment à l'évaluation de l'égalité salariale au sein de l'administration², la rédaction des offres d'emploi de manière épicière et la promotion de l'aménagement du temps de travail.

Cependant, une deuxième enquête datée de 2012 et appelée *RECADRE - L'égalité parmi les cadres de l'Administration cantonale vaudoise*³, montrait encore la prégnance d'inégalité dans l'accès pour les femmes aux positions de cadre dans l'administration. Les femmes représentaient alors 70 % des EPT dans les classes 1 à 9, 45 % des classes 10 à 13, mais seulement 22% des classes 14 à 18. Le plan d'action datant de 2004, il serait peut-être temps de revoir les objectifs et mesures.

J'ai donc le plaisir d'adresser les questions suivantes au Conseil d'État :

- Quelle analyse fait le Conseil d'État quant à l'impact des mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'action de 2004 ? Quelles évolutions sont constatées, notamment depuis 2012, quant à l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration ?
- Le Conseil d'État, prévoit-il de mettre à jour les objectifs et mesures pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration cantonale dans le cadre d'un nouveau Plan d'action ?
- Comment se traduit concrètement l'objectif d'une représentation équitable des femmes et des hommes dans la hiérarchie de l'administration ? Quelles actions concrètes sont prévues dans le cadre du programme de législature ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Carvalho Arruda, Carine

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

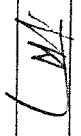
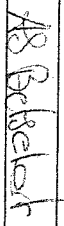
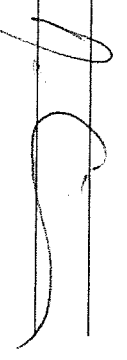
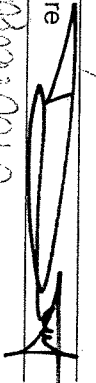
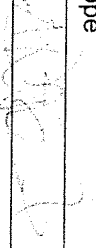
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

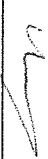
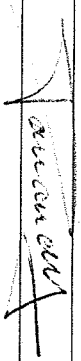
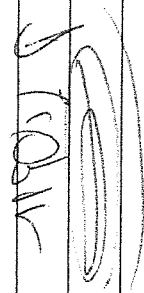
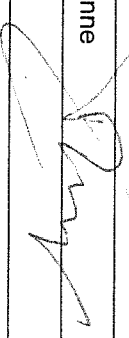
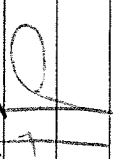
² Il convient tout de même de rappeler que l'Etat doit encore œuvrer pour la réduction de l'inégalité salariale résiduelle constatée par les analyses Logib, , même si celle-ci est bien inférieure à la moyenne nationale.

³<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/egalite/egalite-entre-femmes-et-hommes/administration-cantonale/publications/>, visité le 12 février 2017.

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evequoz Séverine
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle 
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germann Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre 	Giardon Jean-Claude 
Bucclin Hadrien	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessementet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya 	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durrussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca		Neyroud Maurice	Rydlø Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne		Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent		Paccaud Yves	
Krieg Philippe		Pahud Yvan	Schaller Graziella
Labouchère Catherine		Pernoud Pierre André	Schelker Carole
Liniger Philippe		Petermann Olivier	Schwaar Valérie
Lohri Didier		Podio Sylvie	Schwab Claude
Luccarini Yvan		Pointet François	
Luisier Brodard Christelle		Porchet Léonore	Simonin Patrick
Mahaim Raphaël		Probst Delphine	
Marion Axel		Radice Jean-Louis	Sonmay Eric
Masson Stéphane		Rapaz Pierre-Yves	Sordet Jean-Marc
Matter Claude		Räss Etienne	
Mayor Olivier		Ravenel Yves	Stürner Felix
Meienberger Daniel		Rey-Marion Alette	Suter Nicolas
Meldem Marine		Rezzo Stéphane	Tafelmacher Pauline
Melly Serge		Richard Claire	Thuillard Jean-François
Meyer Keller Roxanne		Riesen Werner	Treboux Maurice
Miéville Laurent		Rime Anne-Lise	Trolliet Daniel
Miéville Michel		Rochat Fernandez Nicolas	
Mischler Maurice		Romanens Pierre-André	Tschopp Jean
Mojon Gérard		Romano-Malagrifa Myriam	van Singer Christian
Montangero Stéphane		Roulet-Grin Pierrette	
Mottier Pierre François		Rubattel Denis	Venizelos Vassilis
Neumann Sarah		Ruch Daniel	Volet Pierre
			Vuillemin Philippe
			Vuilleumier Marc
			Wahlen Marion
			Wüthrich Andreas
			Zünd Georges
			Zwahlen Pierre